

L'ajournement

Pour établir si une personne est de toute évidence de race blanche ou non, selon la définition, il faut tenir compte et je cite de nouveau «des habitudes, de l'éducation, de la façon de s'exprimer, de la tenue et du comportement...».

Comment peut-on raisonnablement accepter ce genre de chose dans les années 80, à la fin du XX^e siècle? Qui peut reprocher à la population noire sa colère et son mécontentement? Son sort nous émeut; nous devons l'aider dans sa lutte.

La situation qui règne en Afrique du Sud exige des mesures vigoureuses. Le gouvernement du Canada a déjà fait des pas dans la bonne voie. En fait, le Canada était le premier des principaux pays occidentaux à prendre des mesures concrètes, qui ont été annoncées le 6 juillet... vous me faites signe que mon temps de parole est écoulé, monsieur le Président.

Cela n'exclut certainement pas d'autres interventions. Nous travaillerons en collaboration étroite avec nos partenaires du Commonwealth au cours des semaines à venir en vue de l'assemblée des chefs d'État qui se tiendra à Nassau le mois prochain. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) fera sous peu une déclaration à ce sujet, comme l'a signalé le député.

Personnellement, je suis ravi que le député nous ait promis l'appui de son parti si nous faisons une déclaration énergique.

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA—LE MAINTIEN DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE À WINNIPEG B) LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je veux rappeler aujourd'hui une inquiétude que j'ai exprimée pour la première fois publiquement en avril dernier et dont j'ai saisi le 2 mai à la Chambre le ministre des Transports (M. Mazankowski) à propos des conséquences qu'aurait la nomination d'un premier vice-président pour la région de l'Ouest dont le poste serait établi à Edmonton.

Je suis intervenu le 2 mai à la Chambre pour interroger le ministre des Transports au sujet de cette nomination, car je craignais que le CN ne songe peut-être à relancer un plan qu'il avait conçu il y a deux ans en vue de fusionner la région des Prairies, dont le siège social est situé à Winnipeg, avec celle des Rocheuses, dont le siège social est situé à Edmonton, pour en faire une seule région, celle de l'Ouest dont le siège social serait établi à Edmonton. J'ai demandé au ministre de nous assurer qu'il n'en était rien et que l'on ne prendrait pas une telle décision. Le ministre avait répondu, comme vous pouvez le vérifier au compte rendu, monsieur le Président: «Oui, monsieur le Président, je peux l'assurer au député».

A la suite de ces assurances, j'ai acquis la conviction du contraire sur la foi de certains documents que j'ai reçus de diverses personnes à l'emploi de la société ferroviaire et de d'autres documents qu'ont reçus d'autres personnes dont le député provincial de Transcona, M. Wildon Parasiuk, lesquels démontraient que ce genre de fusion et d'unification des deux régions était en marche et que Winnipeg risquait de perdre sa place en tant qu'administration régionale du CN.

Il nous a fallu beaucoup de temps, à nous qui étions au courant de ce qui se passait, pour le faire comprendre aux gens de Winnipeg qui refusaient d'y croire. Nous en avons acquis la certitude. Nous avons à un certain nombre de reprises rendu publics des documents en ce sens. A un moment donné, j'ai

communiqué au ministre des Transports (M. Mazankowski) un document émanant du bureau du premier vice-président. Il y était question de la fusion des régions des Prairies et des Rocheuses. Or dans sa réponse que j'ai reçue quelque temps après, le ministre se contentait de me renvoyer à une déclaration de M. LeClair où ce dernier déclarait que le CN n'avait aucun plan en ce sens. Il a fallu par la suite qu'il vienne à Winnipeg pour annoncer aux gens que le CN avait renoncé à ce plan. Il s'est excusé auprès des gens de Winnipeg de l'anxiété que cette décision du CN avait pu susciter chez eux en leur assurant que ce plan était maintenant complètement annulé, qu'il n'en serait plus jamais question et que les 10 nominations qui avaient été faites, soit des transferts de postes de gestion de Winnipeg à Edmonton, étaient annulées. Ceux d'entre nous, monsieur le Président, qui avions suivi de près ces activités du CN depuis le début avons été très heureux d'entendre M. LeClair, en sa qualité de président du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada et de directeur général de la société, nous assurer qu'on avait renoncé à tout jamais à ce plan.

• (1845)

Ce qui m'inquiète, cependant, c'est qu'au cours des prochaines semaines, nous devons savoir si oui ou non les postes de directeur général pour l'ouest du Canada qui ont été créés à Edmonton ont bel et bien été abolis et si oui ou non les postes qui ont été abolis au départ à Winnipeg ont été rétablis, car il ne suffira pas, monsieur le Président, de simplement annuler ces nominations qui constituent en fait la mutation de certaines personnes de Winnipeg à Edmonton. Nous voulons être certains que la réorganisation qui a entraîné ces mutations au départ a été annulée. Dans le cas contraire, nous n'aurons remporté qu'une victoire partielle qui, à long terme, n'empêchera pas Winnipeg de perdre peu à peu sa position de centre de transport. Ainsi, j'espère qu'au cours des jours et des semaines à venir, tous ceux qui s'inquiètent de cette question, dont votre serviteur, monsieur le Président, pourront acquérir la certitude que ces nouveaux postes qui ont été créés à Edmonton et remplis par des gens de Winnipeg—dont certains n'ont plus d'emploi à Winnipeg, car leur ancien emploi de cadre régional supérieur a disparu—seront en fait abolis.

Je m'inquiète également, monsieur le Président, de l'attitude générale du gouvernement vis-à-vis le secteur du transport au Manitoba. Des négociations entre le Manitoba et le gouvernement fédéral avant les dernières élections ont permis la signature d'une série d'accords fédéraux-provinciaux au sujet de l'encouragement du secteur du transport au Manitoba. Ce qui me préoccupe particulièrement, par exemple, ce sont les accords concernant l'avenir du port de Churchill et un programme de modernisation du matériel roulant, en l'occurrence, des wagons couverts, desservant le port de Churchill. Il s'agit d'un programme sur lequel on s'est entendu depuis bien longtemps, mais sa mise en vigueur semble maintenant poser beaucoup de difficultés. Il est essentiel pour les cheminots de ma circonscription qui sont retournés au travail cette semaine après un congé forcé de deux mois découlant d'une fermeture prolongée et qui espéraient ne pas avoir à faire face à un autre licenciement sous peu.